



COMPTE RENDU DE RÉUNION

27 février 2018

Représentants du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Réunion d'information sur le projet, 27 février 2018, 9 h 00

365, rue Saint-Louis – C.P. 658, Joliette, QC, J6E 7N3

Objectifs : À l'aide d'une présentation assistée par ordinateur (PowerPoint), présenter aux représentants du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière le projet d'exploitation de la section sud-ouest du secteur nord du lieu d'enfouissement technique (LET) de Complexe Enviro Connexions (CEC) et les grandes lignes de l'étude d'impact sur l'environnement à réaliser en lien avec ce projet. Écouter les questions et commentaires des personnes présentes, puis apporter des réponses.

Personnes présentes :

Représentants du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

- Marie-Josée Berteau, responsable gestion des matières résiduelles
- Hélène Riberdy, membre du Conseil d'administration
- Denise Trudel, membre du Conseil d'administration
- Vicky Violette, directrice générale

Membres du personnel de CEC et consultant :

- Frédéric Bertrand, CEC
- André Chulak, CEC
- Michèle-Odile Geoffroy, CEC
- Mathieu Langlois, WSP

Avant le début de la réunion d'information, des copies papier de la présentation de type PowerPoint et du bulletin d'information sur le projet ont été distribuées aux personnes présentes. Par ailleurs, la carte de l'inventaire des milieux naturel et humain de grand format était présentée aux participantes.

À la fin de la présentation, une liste des parties prenantes devant être consultées dans le cadre du projet a été présentée aux personnes présentes pour avoir leur avis sur cette liste et la compléter au besoin. Les intervenantes ont fait une proposition (voir Q/R16).

QUESTIONS (Q) / RÉPONSES (R)

Q1 Les terrains forestiers situés autour du LET sont-ils marécageux ?

R1 Oui, plusieurs terrains autour des limites de la propriété de CEC comportent des milieux humides. C'est le cas pour le terrain situé immédiatement au nord du LET, où se situe le site récréatif Les sentiers de la Presqu'île, et où des marécages en milieu forestier sont présents. Également, immédiatement à l'est du LET, on trouve d'autres milieux humides en forêt. Ils sont notamment situés sur des terrains acquis par CEC afin de maintenir l'intégrité des peuplements forestiers existants près de son LET. CEC effectue, sur ces terrains et au site de son LET, des relevés en fonction d'un protocole d'échantillonnage pour évaluer la qualité de l'eau. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a identifié des corridors forestiers sur le pourtour du LET pour favoriser leur protection et leur mise en valeur. Au schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté (MRC) des Moulins, plusieurs terrains situés à l'est du LET ont actuellement une affectation forestière. Des milieux humides sont aussi présents sur le site de la sablière Thouin, à l'ouest de la propriété de CEC.

Q2 Est-ce que des espèces vulnérables sont présentes dans les secteurs forestiers de la zone d'étude ?

R2 L'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) présentement en cours comporte la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore au site du projet, soit dans la section sud-ouest du secteur nord du LET. Les inventaires sont en cours de réalisation. Dans le reste de la zone d'étude de l'ÉIE, les bases de données du gouvernement et des études récentes permettent de tracer un portrait des espèces vulnérables.

Q3 Combien de quantités de matières résiduelles le lieu d'enfouissement technique reçoit-il ?

R3 Pendant plusieurs années, le lieu d'enfouissement technique (LET) recevait en moyenne 1,2 million de tonnes annuellement. Récemment, cette quantité a légèrement diminué et est passée à 1,15 million de tonnes (2017).

Q4 Est-ce que la Ville de Joliette achemine ses matières résiduelles au LET de Terrebonne ? D'où proviennent les matières résiduelles que vous recevez ?

R4 Oui, une partie des matières résiduelles collectées sur le territoire de Joliette est acheminée au LET de Terrebonne. La répartition géographique des matières résiduelles générées sur chaque territoire est gérée à l'échelle des MRC par le biais des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) en vigueur. Environ 47 % des matières résiduelles éliminées par la CMM sont acheminées au LET de CEC à Terrebonne. Les PGMR sont mis à jour à tous les cinq ans.

Q5 Est-ce que le LET de CEC reçoit et traite des matières organiques pour fins de compostage ?

R5 Nous recevons et traitons pour le moment, par le biais de plateformes de compostage, seulement les résidus verts (pas de résidus alimentaires provenant de « bacs bruns »).

Q6 Comment est traité le lixiviat et qu'arrive-t-il aux résidus de lixiviat ?

R6 Le lixiviat est récupéré puis reçoit un traitement complet dans des bassins et à l'usine de traitement sur le site de CEC avant d'être acheminé à la station d'épuration des eaux usées de Terrebonne-Mascouche. Les boues issues du traitement du lixiviat sédimentent dans les bassins. Elles pourraient éventuellement être compostées, mais ne le sont pas pour le moment.

Q7 Est-ce que les camions qui circulent sur le LET fonctionnent au biogaz ?

R7 Les camions de collecte des matières résiduelles qui acheminent les matières résiduelles au LET appartiennent à plusieurs compagnies. Certains camions utilisent le gaz comprimé comme carburant. Au LET de CEC, le biogaz produit par les matières résiduelles enfouies est actuellement acheminé à une usine de production de biométhane. Ce gaz naturel produit est ensuite entièrement injecté dans le gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. Une quarantaine de camions de collecte d'Enviro Connexions (entreprise sœur de CEC) est alimentée en gaz naturel comprimé.

Q8 Comment l'étude d'impact sur l'environnement tiendra-t-elle compte des impacts du projet sur la santé ?

R8 Nous allons rencontrer des parties prenantes issues du domaine de la santé, notamment des représentants de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur – situé à proximité de la propriété de CEC, au sud de l'autoroute 640 – de la Direction de santé communautaire régionale et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). De plus, dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, une étude de risque sur la santé humaine sera réalisée. Des toxicologues évalueront les impacts du projet sur la qualité de l'air.

Q9 Quelle est votre vision à long terme ?

R9 CEC veut se positionner comme un acteur de premier plan dans la gestion et la valorisation des matières résiduelles. Nous devons continuellement nous adapter car nos activités dépendent en bonne partie des PGMR de la CMM et des MRC qui sont mis à jour à tous les cinq ans. En 2004, lorsque l'exploitation du secteur nord du LET a débuté, nous avions une vision à long terme. Comme les autorisations gouvernementales sont accordées une section à la fois, CEC doit constamment s'adapter à un contexte en évolution, et tenir compte à la fois de ses opérations et du territoire environnant.

Q10 Est-ce l'ultime agrandissement du LET? Qu'arrivera-t-il après sa fermeture ?

R10 Le projet à l'étude complétera l'exploitation du secteur nord du LET. Il y a d'autres options qui peuvent être envisagées, mais elles ne font pas partie du présent projet. Après la fermeture du LET, la gestion du site doit se poursuivre pour récupérer et valoriser le biogaz puis assurer un suivi environnemental postfermeture.

Q11 N'est-ce pas dans l'intérêt de CEC, comme entreprise privée, de poursuivre l'enfouissement des matières résiduelles à son LET de Terrebonne ?

R11 CEC encourage le développement durable. Ceci dit, malgré les progrès observés au Québec pour la récupération et la valorisation des matières résiduelles, les besoins en enfouissement demeurent présents et la population du territoire desservi par CEC est en forte augmentation. De plus, CEC doit tenir compte des initiatives gouvernementales et des PGMR applicables à l'échelle régionale. Le PGMR de la CMM, en particulier, s'appuie sur la disponibilité du LET de Terrebonne pour combler les besoins d'enfouissement estimés pour les prochaines années.

Q12 Est-ce que CEC a un lien avec Tricentris pour récupérer et mettre en valeur les matières recyclables ?

R12 Non, Tricentris est une entreprise indépendante de récupération de matières résiduelles recyclables, située sur le chemin des Quarante-Arpents, à proximité de la propriété de CEC.

Q13 Les activités éducatives de CEC portent sur quoi ?

R13 Dans le cadre actuel du programme éducatif Möbius, CEC organise des présentations, ateliers et autres activités de sensibilisation à l'environnement dans les écoles de la région et directement sur le site de CEC à Terrebonne. Les activités éducatives, qui visent aussi le grand public, portent beaucoup sur la réduction à la source des matières résiduelles et sur la récupération des matières recyclables, de même que sur les meilleures façons de recycler. Elles portent aussi sur les actions posées par CEC pour valoriser les matières résiduelles.

Q14 Y a-t-il eu beaucoup de changements chez CEC depuis 2002 ?

R14 Oui, il y a eu plusieurs changements dans le traitement et la valorisation des matières résiduelles. Bien que ces changements bénéficient à toutes les opérations d'enfouissement chez CEC, ces activités sont connexes et ne font pas nécessairement partie du présent projet d'exploitation de la section sud-ouest du secteur nord du LET. Le lixiviat récupéré est désormais traité à l'aide d'un réacteur biologique. En 2002, il n'y avait pas d'activités en lien avec le compostage. CEC récupère depuis trois ans des résidus verts. La centrale électrique alimentée au biogaz a été démantelée pour la production d'énergie électrique en 2016. En ce qui concerne le suivi environnemental, plusieurs initiatives ont été apportées pour améliorer les mesures d'atténuation des odeurs, et ce, en collaboration avec le comité de vigilance – actif depuis 1996 - et les comités de suivi des odeurs.

Q15 La centrale électrique sur le site n'est plus en opération ? Pourquoi ?

R15 La centrale électrique a été en opération de 1996 à 2016. Les dernières années, la centrale valorisait moins de 20 % de son potentiel énergétique. L'entente de production avec Hydro-Québec limitait la production à 4 MW/h. Maintenant, la nouvelle usine de production de biométhane valorise près de 100 % de son potentiel énergétique.

Q16 Est-ce que le comité de citoyens à Terrebonne, qui est actuellement en formation, est au courant de votre projet ? L'avez-vous contacté ?

R16 Nous ne connaissons pas ce nouveau comité. Nous en prenons note et sommes ouverts à rencontrer ce regroupement pour considérer ses préoccupations dans le cadre de l'étude d'impact en lien avec le projet.

MOT DE FERMETURE

Mathieu Langlois, de WSP, rappelle que les citoyens et autres parties prenantes pourront consulter le site web de CEC et d'autres outils de communication disponibles pour se renseigner sur le projet et sur les activités d'information et de consultation prévues au cours des prochaines semaines.

FIN DE LA RÉUNION À 11 h 00

Compte rendu :

- Rédigé par : Mathieu Langlois, WSP.
- Validé par : CEC.